

WEBINAIRE CCI 74 // 1er janvier 2022 : LA TVA import ne sera plus payée lors du dédouanement !

09/12/2021 - 11:00 à 11:45

Conférence en ligne - Inscription gratuite et obligatoire

Vous êtes importateur de marchandises provenant des pays hors Union Européenne ? A compter du 1er janvier la TVA sur vos importations sera déclarée sur votre déclaration de TVA !



Intervenants:

Philippe BREHIN

Direction Régionale des Douanes et Droits Indirect d'Annecy

Jacques LANGLOIS

Service des Impôts des Entreprises

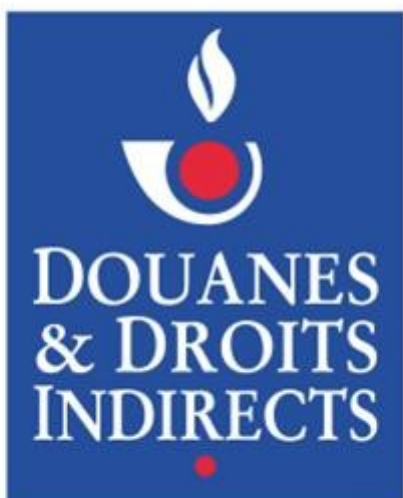


Business Support on Your Doorstep



**CCI
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

www.een-ara.fr



WEBINA



-
-
- |
-

Programme

Dédouanement import :

- informations qui alimenteront ce formulaire
- taxation douanière à l'importation

TVA :

- modalités de déclaration de la TVA due sur les importations
- nouveau formulaire de déclaration de TVA
- modalités de report et contrôle des données à fournir

Cette réforme cerne toutes les entreprises importatrices, y compris les microentreprises bénéficiaires de la franchise en base TVA ou les assujettis au régime simplifié d'imposition RSI !

Inscription

Pour vous inscrire [cliquez ici](#)

Contact

Anne SINNIGER

Conseillère d'Entreprises Réglementation & Juridique - CCI de l'Ain

Tél : 04 72 32 13 00

international@ain.cci.fr

[Retour à l'agenda](#)

URL source: <https://www.ain.cci.fr/agenda/webinaire-cci-74/1er-janvier-2022-la-tva-import-ne-sera-plus-payee-lors-du-dedouanement>